

**LA PAIX
ET LA SÉCURITÉ :
UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS**

Le terrorisme est certes un fléau qui touche tous les peuples et pays sans exception; d'Est en Ouest, du Nord au Sud, la préoccupation est la même : comment l'éradiquer ? Comment venir à bout d'une calamité qui plonge les populations innocentes dans l'angoisse permanente des attentats et qui empoisonne la vie de millions de personnes qui vivaient jusqu'alors en paix ?

Les idéologies qui inspirent le terrorisme sont d'origines diverses. Cependant, un grand nombre d'attentats ont été revendiqués dernièrement par des groupes se réclamant de l'islam, alors que la religion musulmane réprouve et condamne ces actes, comme le démontre cheikh Al-Fawzan dans cet article.

Il ne fait aucun doute qu'instaurer la paix et la sécurité (dans une société) est une nécessité. L'être humain a plus besoin de la sécurité qu'il n'a besoin de manger ou de boire. C'est pourquoi, lorsqu'Abraham a invoqué Allah (Dieu), il a demandé la sécurité avant sa subsistance : « ... *Seigneur, fais de cette cité un lieu de sécurité, et accorde à ses habitants de ses fruits...* » (Le Coran, Sourate La Vache, verset 126)

En effet, les gens ne peuvent pas se procurer la nourriture et la boisson en période d'insécurité; si celle-ci s'installe dans un pays, les routes par lesquelles transitent les marchandises (ne sont plus sûres et) sont coupées. Pour cette raison, Dieu a imposé le plus sévère des châtiments (par le biais des autorités) pour ceux (terroristes et criminels) qui coupent les routes (par lesquelles dépendent la subsistance des gens et leurs moyens d'existence) (cf. Coran Sourat La Table Servie, verset 33)

L'islam est venu préserver cinq choses essentielles qui sont : la religion, la vie, l'honneur, la raison et les biens.

L'islam a prévu des sanctions sévères à l'encontre de ceux qui portent atteinte à ces cinq choses essentielles, qu'elles appartiennent à des musulmans ou à des non-musulmans qui sont liés par un pacte (avec les musulmans). En effet, le non musulman qui jouit d'un accord a les mêmes droits et devoirs que le musulman. Le Prophète ﷺ a dit :

« Celui qui tue un non-musulman bénéficiant d'un pacte ne sentira pas l'odeur du Paradis » Al-Bukhârî(2995), Ibn Hibbân(4 880), At Tirmidhî dans ses Sunan (1403) et *« Quiconque porte préjudice à un dhimmi, je deviendrai son ennemi. Et si je deviens l'ennemi de quelqu'un, je le serai aussi le Jour de la Résurrection »* [al-Khatîb avec une chaîne de garants jugée hasan (bonne) N.T: Le dhimmi est par définition le non-musulman vivant en terre d'Islam.] *« Quiconque est injuste avec une personne avec qui les musulmans ont conclu un traité, ou porte atteinte à l'un de ses droits, ou lui impose une charge supérieure à ses capacités ou encore s'empare d'une chose qu'elle possède contre son gré, je serai son adversaire le Jour de la Résurrection. »* (Abû Dâwûd). et Dieu dit : *« Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole de Dieu, puis fais-le parvenir à son lieu de sécurité... »* (Le Coran,S. Le Repentir, v. 6)

Même si les musulmans craignent que les non-musulmans avec lesquels ils ont un pacte ne le rompent, ils n'ont pas le droit de les combattre tant qu'ils ne leur ont pas annoncé que le pacte qui les lie a pris fin ; et il ne leur est pas permis de les attaquer par surprise sans avoir dénoncé officiellement l' accord. Dieu dit : *« Et si jamais tu crains vraiment une trahison de la part d'un peuple, dénonce alors le pacte (que tu as conclu avec), d'une façon franche et loyale car Dieu n'aime pas les traîtres. »* (Le Coran, S. Le Butin, v.58)

Les non-musulmans dont les relations sont régies par un accord avec

les musulmans se divisent en trois groupes :

- (Al-Musta'min) celui qui rentre dans un pays musulman, à qui ont garanti la sécurité, le temps d'accomplir une mission; ensuite, quand sa mission prend fin, il rentre chez lui;
- (Al-Mu'âhid) celui qui rentre dans le cadre d'un accord de paix avec les musulmans, la paix et la sécurité lui sont garanties tant que l'accord entre les deux parties n'est pas rompu. Il est interdit à quiconque de lui porter atteinte, comme il lui est interdit de porter atteinte à un musulman;
- (Ad-Dhimmi) celui (qui réside en pays musulman et) qui paie un impôt aux musulmans et obéit à leur loi.

L'islam accorde à ces 3 catégories de non-musulmans la sécurité autant dans leur personne, que dans leurs biens et leur honneur ; quiconque les agresse a trahi l'islam, et mérite une peine exemplaire.

C'est une obligation pour le musulman d'être juste, que ce soit envers le musulman ou envers le non-musulman, même s'ils ne font pas partie des 3 catégories sus-citées. Dieu dit : « *...Et ne laissez pas la haine pour un peuple qui vous a obstrué la route vers la Mosquée sacrée vous inciter à transgresser...* » (Le Coran, S. La Table Servie, v.2); « *Ô les croyants ! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Dieu et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injuste. Pratiquez l'équité : cela est plus proche de la piété...* » (Le Coran, S. La Table Servie, v.8) Le Prophète ﷺ (paix et bénédiction de Dieu soient sur lui) a dit : « *...et crains l'invocation de l'opprimé même si c'est un mécréant car il n'y a pas de voile entre elle et Dieu* ». [Rapporté par Ahmad]

Ceux qui agressent les gens en paix font partie soit de la secte des

Kharijites, soit ce sont des bandits de grand chemin ou des rebelles (contre le pouvoir en place). Et on se doit de prendre avec chacune de ces catégories des mesures sévères, qui mettent une fin radicale à leur entreprise, et qui mettent les musulmans et les non-musulmans (appartenant aux 3 catégories citées ci-dessus) à l'abri de leur mal.

Quant à ceux qui font exploser des bombes, ou qu'ils se trouvent, et qui prennent les vies d'innocents, détruisent les biens respectés - des musulmans et des non-musulmans - (tuent les hommes et) rendent ainsi les femmes veuves, et les enfants orphelins, Dieu a dit à leur sujet : *« Il y a parmi les gens celui dont la parole sur la vie présente te plaît, et qui prend Dieu à témoin de ce qu'il a dans le cœur, tandis que c'est le plus acharné disputeur. Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la Terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Dieu n'aime pas le désordre * Et quand on lui dit : "Crains Dieu", l'orgueil criminel s'empare de lui. L'enfer lui suffira, et quelle mauvaise couche, certes ! »* (Le Coran, S. La Vache, v.204-206)

Ce qui est surprenant, c'est que ces agresseurs qui sortent des limites de la Loi islamique disent que leurs actes (terroristes) font partie du *djihad* (effort, combat) sur le sentier de Dieu ! Ceci est un des plus grands mensonges proféré à l'encontre de Dieu, car Dieu a considéré cela comme du désordre et non pas comme du *djihad*.

Mais on s'étonne moins quand on sait que les prédécesseurs de ces kharijites ont déclarés apostats les Compagnons du Prophète ﷺ ; ils ont assassiné Uthman et Ali- que Dieu les agrée-qui sont 2 des califes bien-guidés et qui font partie de ceux à qui le Prophète ﷺ a annoncé qu'ils rentreraient au Paradis. Malgré cela, ils les ont tués et ils ont

appelé leur geste du djihad sur le sentier de Dieu , alors que c'est du djihad sur le sentier du Diable ! Dieu dit à ce sujet : « ***Ceux qui ont cru combattent dans le sentier de Dieu, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du Taghût (les faux dieux)...*** »¹ (Le Coran,S. Les Femmes, v.76)

Et il ne faut pas faire endosser la responsabilité de leurs actes à l'islam. Les ennemis de l'islam - parmi les mécréants et les hypocrites - disent que l'islam est une religion de terrorisme, en prenant pour preuve les actes de ces criminels. **Leurs actes ne font pas partie de l'islam; ni l'islam ni aucune religion ne les approuve.** Ce n'est rien d'autre que [la manifestation de] la pensée des Khârijites que le Prophète ﷺ a incité à combattre. ²

Mais il est du ressort du gouvernant musulman de les combattre, comme l'ont fait les Compagnons du Prophète ﷺ sous l'autorité du commandeur des croyants Ali Ibn Abi Talib, que Dieu l'agrée. Certains hypocrites ou ignorants prétendent que c'est dans les écoles musulmanes qu'on leur a inculqué ces idées, que les programmes scolaires contiennent ce genre de pensées déviées, et ils réclament que les programmes d'enseignement soient changés !

Je dis (en réponse à cela) que ceux qui ont ces pensées déviées ne sont pas sortis des écoles musulmanes, et ils n'ont pas appris le savoir religieux chez les savants musulmans, car ils interdisent que l'on étudie dans les écoles, les instituts et les facultés, et ils méprisent les savants musulmans ; ils disent que ce sont des ignorants, ils les qualifient de « collaborateurs » à la solde des hommes de pouvoir.

1. Le Taghut désigne tout ce qui dépasse les limites, en terme d'adoration, d'obéissance...et tout ce qui est adoré en dehors de Dieu, et qui agrée cela. [NDT]

2. Rapporté par Al-Bukhari (3415), et Muslim (1066) dans leur Sahih ; An-nasa'i dans ses Sunan (4104); Ibn Majah (175), et Ahmad dans son Musnad (1, 13, 81, 131)

Ceux-là apprennent chez ceux qui ont des pensées déviées, et chez des jeunes qui n'ont que peu de savoir, comme eux. Ils agissent comme leurs prédécesseurs qui ont traité d'ignorants et d'apostats les savants parmi les Compagnons du Prophète ﷺ (que la paix de Dieu soit sur lui).

A partir de maintenant, ce que nous souhaitons, c'est que les parents prennent garde à leurs enfants, et ne les laissent pas aux mains de ceux qui ont des pensées destructrices qui les orientent vers l'égarement et le sectarisme. Qu'ils ne les laissent pas participer à des rassemblements douteux, à des excursions dont ils ne connaissent pas les organisateurs, ou à des camps de loisirs qui sont les endroits de prédilection où recrutent ceux qui cherchent à égarer les jeunes et où chassent les loups à l'affût. Qu'ils ne laissent pas leurs enfants en bas-âge voyager en dehors de l'Arabie [de leur pays].

Il convient aux savants d'orienter les gens dans la bonne direction, de leur apprendre la croyance authentique dans les écoles, les mosquées et les médias, afin de ne laisser aucune occasion à ceux qui veulent les égarer, qui ne sortent que dans l'obscurité et agissent lorsque les gens de bonne foi ont le dos tourné.

Que Dieu nous facilite à tous l'apprentissage du savoir utile et l'accomplissement des bonnes œuvres, et qu'il prie et salue sur notre Prophète Muhammad ﷺ, sa famille et ses Compagnons. ¹

Cheikh Salih Al-Fawzan

1. Article paru dans le journal Ar-Riyadh du 21/3/1424 de l'Hégire (correspondant au 10/5/04), alors que l'Arabie est en proie à une série d'attentats, de prises d'otages et d'assassinats de musulmans et non-musulmans.



La religion islamique est sans aucun doute la religion de la clémence, de la compassion et de la pitié, celle qui appelle au rejet de la cruauté et de la dureté des cœurs. Elle invite ses adeptes à prendre pour modèle le Messager de Dieu ﷺ au sujet duquel Dieu a dit : **« C'est par quelque miséricorde de la part de Dieu que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage »** (Le Coran, S.Al Imrâne, v.159)

Les enseignements islamiques incitent à la clémence, la pitié et l'affection pour les faibles et les indigents, ainsi le Prophète ﷺ dit : **«Ceux qui ont pitié des autres, Dieu sera Miséricordieux envers eux. Ayez pitié de ceux qui sont sur terre, pour que Celui qui est aux cieux soit Miséricordieux envers vous.»** (Rapporté par At-Tirmidhi)



L'islam a imposé la clémence envers toute l'humanité, même s'il s'agit des ennemis sur le champ de bataille. Le Prophète ﷺ dit à ce propos : **« Faites du bien aux prisonniers de guerre ».**(Tafser Ibn Kathir 76: 8) et Dieu dit : **«...et offrent la nourriture, par amour pour Lui, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier(disant) : "C'est pour la Face de Dieu que nous vous nourrissons : nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude. »** (Le Coran S. Al Insane, v.8-9)

Si telles sont les recommandations du Noble messagers ﷺ pour les prisonniers de guerre, qu'en est-il alors de ceux avec qui on vit en paix ?

La clémence islamique ne s'arrête pas aux humains, elle se soucie même des animaux. C'est ainsi que d'après une parole authentique du Messager ﷺ, un homme s'est fait pardonner et introduire au Paradis à cause de sa clémence et de sa bienfaisance envers un animal. Le Messager ﷺ a dit : *«Alors qu'un homme marchait sur un chemin, et qu'il était pris par une terrible soif, il trouva un puits d'eau dans lequel il descendit et but. Puis quand il sortit, il trouva un chien en train de haleter et de lécher le sol humide, tellement il avait soif. Alors l'homme dit "Ce chien est certainement assoiffé autant que moi je l'étais " alors il redescendit dans le puit, puisa de l'eau dans sa pantoufle, la saisit par sa bouche et ressortit pour en donner à boire au chien. Alors Dieu le récompensa (pour ce bienfait) en lui pardonnant ses péchés. "Pouvons-nous être récompensés pour des actions envers les animaux sauvages?" demandèrent les compagnons au Messager, et il répondit : "oui", il y a une récompense pour chaque être vivant »* (Rapporté par Al-Bukhari)

A l'inverse, une femme a mérité la colère de Dieu et est entrée en Enfer pour avoir nui à un animal et manqué de clémence et de pitié envers lui. Le Messager ﷺ a dit : *« Une femme est entrée en Enfer à cause d'une chatte qu'elle a enfermée jusqu'à la mort. Elle ne lui a pas donné à manger ni à boire, et ne l'a même pas laissée se nourrir d'insectes. »* (Rapporté par At-Tirmidhi)

Les nobles directives prophétiques prônant la bienfaisance et la pitié pour les animaux sont très nombreuses. Si telle est la clémence de l'islam vis-à-vis des animaux, que dire de l'être humain, que Dieu a honoré et élevé au dessus de toutes Ses créatures ?





La règle générale en Islam c'est d'être bienfaisant envers tout le monde, musulmans ou incroyants. Allah (Dieu), le Très Haut, dit (sens des versets) :

« Dieu ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Dieu aime les équitables. Dieu vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes. » (Le Coran 60/8-9)

Les versets n'incitent pas seulement à être équitables envers les non-musulmans, ils incitent aussi à être bienfaisants envers eux.

L'Islam n'interdit pas d'être bienfaisants envers les adeptes des autres religions, même s'ils sont des incroyants ou des idolâtres. Abdoullah ibn 'Amr, un des compagnons du Prophète ﷺ, Mohammed donnait régulièrement en charité à ses voisins. Lors de fêtes religieuses, il envoyait son serviteur porter de la viande à ses voisins juifs. Ce serviteur, d'ailleurs, interrogea Abdoullah sur la raison pour laquelle il se montrait si bon envers ses voisins. Ce dernier lui cita les paroles du Prophète ﷺ (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) : *« L'ange Gabriel insista tellement pour me rappeler d'être charitable envers mes voisins que je crus qu'il allait en faire mes héritiers »* [Sahih Al-Boukhari]

Le Coran ordonne aux musulmans de traiter les non-musulmans avec courtoisie, dans un esprit de gentillesse et de générosité. Tels sont les principes éternels de l'Islam et ses nobles valeurs qui respectent l'Homme.